

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

BANQUE DE TUNISIE
Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2026.

(en K.Dinars)	Du 01/04/2026 au 30/06/2026	Du 01/04/2025 au 30/06/2025	juin-26	juin-25	déc.-25
Produits d'exploitation bancaire	254 716	233 553	476 862	458 711	935 362
Intérêts	169 254	164 515	342 475	331 853	681 416
Commissions en produits (*)	25 965	25 665	47 750	47 480	99 810
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	59 497	43 373	86 637	79 378	154 136
Charges d'exploitation bancaire	94 475	95 785	184 783	197 561	403 677
Intérêts encourus	88 112	91 744	175 770	191 158	387 864
Commissions encourues (*)	4 191	4 041	6 841	6 403	15 813
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	2 172	-	2 172	-	-
Produit Net Bancaire	160 241	137 768	292 079	261 150	531 685
Autres produits d'exploitation	470	546	746	683	1 677
Charges opératoires	42 416	39 746	91 772	85 760	166 767
Frais du personnel (*)	28 741	26 151	65 058	60 058	118 411
Charges générales d'exploitation	13 675	13 595	26 714	25 702	48 356
Structure du portefeuille au bilan			1 389 379	1 330 328	1 358 294
Portefeuille titres commercial			-	-	-
Portefeuille titres d'investissement			1 389 379	1 330 328	1 358 294
Encours net des crédits ⁽¹⁾			6 588 142	6 009 216	6 585 367
Encours des dépôts			6 807 267	6 788 271	6 957 655
Dépôts à vue			2 281 206	2 157 849	2 169 111
Dépôts d'épargne			2 543 861	2 338 645	2 449 217
Dépôts à terme			1 982 200	2 291 777	2 339 327
Emprunts et ressources spéciales au bilan			111 995	150 709	126 373
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 412 690	1 316 926	1 223 010

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Juin 2026 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

(*) Les chiffres de Juin 2025 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2026

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{EME} TRIMESTRE 2026 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **6.588.142** mille dinars au 30/06/2026, contre **6.009.216** mille dinars au 30/06/2025, soit une hausse de **578.926** mille dinars **(+9,6%)**. Cette évolution reflète la poursuite de la dynamique commerciale de la Banque en matière de financement de la clientèle.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **(+0,3%)** passant de **6.788.271** mille dinars au 30/06/2025 à **6.807.267** mille dinars au 30/06/2026, soit une augmentation de **18.996** mille dinars. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à vue de **+5,7%** (+123.357 mille dinars) pour atteindre une enveloppe de **2.281.206** mille dinars, et des dépôts d'épargne de **+8,8%** (+ 205.216 mille dinars).

- ***L'encours des ressources spéciales*** est passé de **150.709** mille dinars au 30/06/2025 à **111.995** mille dinars au 30/06/2026.
- ***Les produits d'exploitation bancaire*** ont augmenté de **(+4%)** pour atteindre **476.862** mille dinars au 30/06/2026 contre **458.711** mille dinars au 30/06/2025.
- ***Les charges d'exploitation bancaire*** sont en baisse de **-6,5%** passant de **197.561** mille dinars à fin Juin 2025 à **184.783** mille dinars à fin Juin 2026.
- ***Le Produit Net Bancaire*** a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2026 un montant de **292.079** mille dinars, contre **261.150** mille dinars à la fin du 2^{ème} trimestre 2025, soit une progression de **+11,8%** (**+30.929** mille dinars). Cette progression s'explique principalement par la baisse significative des charges d'exploitation bancaire, traduisant un effet favorable des révisions des conditions de financement.
- ***Les charges opératoires*** ont augmenté de **+7%** pour atteindre **91.772** mille dinars au 30/06/2026 contre **85.760** mille dinars au 30/06/2025. Cette évolution demeure en ligne avec le développement de l'activité de la Banque. Le coefficient d'exploitation s'établit à **31,42%** au 30/06/2026 contre **32,84%** au 30/06/2025.